

INFOS SUR LES INTERPRÈTES POUR LES CLIENTS IMMIGRÉS

- Si vous ne trouvez pas de langue commune, les autorités doivent, selon la loi, organiser les services d'un interprète pour garantir la protection juridique et l'égalité linguistique. Les centres d'interprètes gèrent toutes les affaires pratiques liées à l'interprétation et veillent à ce que l'interprète convoqué pour interpréter soit compétent pour traduire dans la situation en question.
- **Les interprétations sont toujours convenues suffisamment à l'avance. Les interprétations de dernière minute sont organisées uniquement en cas d'urgence.**
- L'interprète n'est pas toujours en mesure d'arriver sur place pour interpréter. Les interprétations sont organisées au besoin sous forme d'interprétation téléphonique. Il peut arriver à l'interprète de vous appeler pour communiquer un message bref de la part des autorités.
- Il est impossible de contacter directement les interprètes. Si vous avez des choses à communiquer, vous devez d'abord contacter les autorités. L'autorité se chargera de commander les services de l'interprète pour vous.
- La profession d'interprète requiert d'avoir affaire étroitement avec les clients pour lesquels on doit interpréter. Ceci explique attitude distante de l'interprète et le fait qu'il ne souhaite pas vous aider en dehors des situations d'interprétation.
- Les interprètes ont une grosse charge de travail, ce qui a pour conséquence qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir l'interprète de votre choix. Votre affaire risque d'être reportée inutilement, si vous avez des exigences trop strictes en ce qui concerne le choix de l'interprète. Vous pouvez avoir confiance dans le fait qu'un autre interprète assure aussi bien son travail d'interprétation. Vous pouvez cependant souhaiter l'aide d'un interprète homme ou femme, si votre sujet est délicat.
- L'interprète peut être de nationalité différente, d'un groupe ethnique différent ou d'une autre religion, tout comme vous. Ils sont tous des professionnels. Faites confiance aux interprètes.
- Les interprètes ne peuvent pas avoir un impact sur les affaires des clients avec leurs opinions personnelles. Les interprètes ont pour seule tâche d'interpréter les choses dont on parle. L'interprète n'a pas le droit de rajouter des choses hors sujet, ni de supprimer des éléments du discours. Il est sur place pour effectuer une tâche de travail.
- Bien que le client ne considère pas l'interprétation comme utile, les autorités ont le droit de commander les services d'un interprète.
- Veuillez informer suffisamment à temps si vous ne pouvez pas venir à la rencontre assistée par un interprète.

Les interprètes occupent une place particulière dans la société finlandaise, et ce sont des travailleurs ordinaires et des professionnels en linguistique qui aident les immigrés à communiquer avec les autorités. Les interprètes ne peuvent pas décider des choses et ne peuvent pas avoir un impact sur le déroulement des procédures.

DANS UNE SITUATION D'INTERPRÉTATION

L'interprète est tenu au secret professionnel - il ne parlera à personne des affaires vous concernant.

L'interprète interprète à la première personne « Je ».

L'interprète traduit tout ce que vous dites, donc ne dites pas des choses que vous ne voulez pas révéler aux autorités.

Vous devez regarder les autorités, et non pas l'interprète.

N'interrompez pas l'interprète lorsqu'il est en train de traduire et ne lui demandez pas son avis.

Évitez les proverbes, les blagues ou le dialecte, car ceci risque d'être trop compliqué / impossible de les traduire en finnois.

Fragmentez votre discours et faites des pauses afin que l'interprète ait suffisamment de temps pour tout traduire.

L'interprète peut prendre des notes pour faciliter son travail, et il détruira ces notes après la séance d'interprétation.

L'interprète peut vous demander d'interrompre votre discours pendant un instant, de répéter, de parler moins vite et d'éclaircir ce que vous venez de dire.

Il peut arriver à l'interprète de vérifier les choses plusieurs fois, de redemander, afin d'être vraiment sûr qu'il a bien compris. Le fait que l'interprète pose souvent des questions ne signifie pas qu'il ne comprend pas ce que vous dites.

Soyez vous-même actif et demandez si vous ne comprenez pas !